

Ennio Floris

Liberté d'expression et limite de foi

Introduction



La question de la nature du Centre mise à part, ce qui fait problème dans la controverse qui oppose Centres et Paroisses, c'est le fait que des membres de l'ERF, pasteurs de surcroît, revendiquent le droit de s'exprimer librement, même si cela doit les amener à mettre en question la confession de foi de leur Église et les convictions que la majorité des croyants considèrent comme fondamentales de la foi chrétienne.

Ce problème a été posé sur deux plans : un plan général, d'abord, un plan personnel concret ensuite.

1- Sur un plan général, peut-on admettre qu'un membre de l'Église – surtout s'il est pasteur – lors de prédications, de conférences, d'études même personnelles, d'intervention dans des rencontres publiques, etc. aille au-delà de la confession de foi de l'Église, sans s'exclure aussitôt de cette dernière et sans trahir

son appartenance chrétienne ?

2- Sur le plan concret, au cas où quelqu'un dépasse, dans son expression, les limites de la confession de foi de l'Église, doit-on considérer qu'il a, de ce fait, bri-sé le « contrat » qui le lie à celle-ci ?

C'est ainsi que le problème a été posé par M. Conord, envoyé en reconnaissance dans le Nord par le Conseil National, lors de sa visite au Centre Régional. Or un envoyé officiel, même s'il vient en « visite pastorale et fraternelle », n'a pas pour but de chanter des cantiques, mais bien d'observer ce qu'il en est, afin d'en référer ensuite aux autorités compétentes, en vue d'une éventuelle prise de position de leur part.

Concerné, pour ma part, par l'un et l'autre aspects du problème, je crois nécessaire de préciser mon point de vue sur la question.

En ce qui concerne l'aspect général du problème, trois remarques importantes ont été faites se rapportant,

l'une aux limites, l'autre à la confession de foi, la troisième aux pasteurs.

Les limites



'énoncerai la première de ces remarques dans les termes où elle a été formulée par le président de la région, dans son dernier rapport synodal ; ceux-ci correspondent, en effet, à l'opinion de M. Conord aussi bien qu'à celle d'autres collègues :

« Il existe une limite au-delà de laquelle plus aucun accord n'est possible, au-delà de laquelle la communion dans la foi n'existe plus. L'Église Réformée de France n'a jamais contesté le droit au pluralisme théologique, mais encore faut-il que celui-ci surgisse d'un certain fond commun. »

Il est fait allusion, ici, au « *kerugme* » de la prédication apostolique, qui constituerait le contenu essentiel des *Écritures*, une vérité préalable à toute recherche théologique dans la mesure où elle détermine la foi.

Mais quelles sont ces limites ? Bien sûr, les Églises ont cherché à les définir, puis à les fixer dans des propositions qui, au cours des siècles, ont pris le nom d'« articles de

foi ». Lors des divers entretiens autour de M. Conord, il a été dit que ces limites étaient, entre autres, la transcendance et l'existence de Dieu, le Salut en Jésus-Christ, le sacrifice expiatoire de la croix, etc.

Ce disant, on oubliait de constater que, alors même que l'on cherchait à fixer ces limites au moyen de mots, on empruntait des concepts, des catégories de pensée, on s'inscrivait dans des systèmes philosophiques susceptibles, eux, d'être dépassés, réinterprétés et modifiés. Par conséquent, même ces « vérités » ne sont pas immuables – elles sont soumises à la critique et, par suite, à la recherche théologique. On a également tendance à oublier que l'herméneutique moderne est tellement radicale que même ces « propositions » de foi doivent être interprétées.

Prenons, par exemple, la plus fondamentale d'entre elles : Jésus-Christ. Il s'agit là non d'un mot (expression d'une réalité fixe telle qu'une forme géométrique ou physique), mais de l'affirmation « Jésus est le Christ ». Cette proposition est valable dans la mesure où les deux

termes « Jésus » et « Christ » restent unis par la copule « est ».

Mais comment peut-on lier ce sujet et ce prédicat ? Comment les anciens les ont-ils liés ? Comment avons-nous nous-mêmes appris à les lier ? Doit-on exprimer cette liaison par une théorie métaphysique essentialiste, comme l'ont fait les Pères néoplatoniciens avec la notion d'hypostase ? Doit-on admettre plutôt qu'elle « tombe du ciel » sans que l'homme puisse espérer l'exprimer dans son langage ? Ce « est » est-il dissocié de l'interrogation de celui qui le prononce ? Il faudrait pouvoir dire aussi qui est ce Jésus, sujet de la proposition, et que signifie « Christ ».

Il est donc évident que, dès que l'on cherche à répondre à ces interrogations – qui peuvent d'ailleurs être multipliées à l'infini – les limites posées s'effritent car elles sont elles aussi « théologiques », objets d'une foi qui se cherche elle-même. Alors, il n'est pas étonnant de rencontrer, entre autres affirmations, celle-ci : Jésus n'est pas le Christ, dès lors que cela vise à écarter des catégories de pensée en voie de dépassement, et auxquelles le mot « Christ » avait été lié.

En ce qui concerne les limites, je voudrais aussi faire remarquer que l'on dénonce fréquemment tout ce qui est au-delà du « maximum » affirmable dans la foi, mais que l'on ne s'attaque jamais à tout ce qui est en-deçà du « minimum ».

Je veux parler de toutes ces affirmations qui relèvent soit d'un réalisme épais et exclusif dans la lecture des *Écritures* ; soit d'un fondamentalisme qui nie l'importance de la structure littéraire du texte comme de la structure évolutive et complexe de l'histoire ; soit encore d'un sur-naturalisme qui tient de la pure magie, ou d'un piétisme qui veut faire, d'expériences toutes personnelles, un critère de foi à l'usage de tous ; soit aussi de l'exigence de sécurité et d'ordre qui pousse à s'attacher à des formulations idéologiques dépassées et devenues incompréhensibles pour la majorité des hommes, etc.

S'il y a des hérétiques par excès de philosophie, je dirai volontiers qu'il y en a par défaut de réflexion, de culture ou même d'intelligence ; ce n'est d'ailleurs pas le défaut lui-même qui doit être incriminé, mais la prétention d'élever celui-ci au rang d'une norme de foi pour les autres.

Enfin on ne réfléchit pas assez au fait que, si l'*Évangile* n'éveille plus d'écho dans le monde, ce n'est certes pas à cause des hérétiques par excès de recherche, mais bien plutôt à cause de ceux qui présentent ce livre comme un objet sacré, comme un talisman contenant des paroles magiques propres à faire sortir les hommes de toute impasse, à leur faire résoudre tout problème, à les rendre « saints », immunisés contre la corruption du monde.

En général, toutes ces croyances sont fondées et justifiées par l'inten-

tion des personnes qui en font état : on dit qu'après tout, elles témoignent de leur foi. Pourquoi, alors, ne pas admettre que ceux qui doutent et mettent tout en question témoignent eux aussi de leur foi ? Une foi mise à l'épreuve par les problèmes du monde, bien plus profonde peut-être du fait qu'elle s'affirme non dans une situation idéologique de sécurité, mais au beau milieu de la probléma-

tique et de la souffrance des hommes, s'élevant, là, comme un acte d'espérance.

Un fond commun ? Il y en a un, bien sûr : l'*Écriture*, mais en tant que référence, grammaire, pour ainsi dire, du discours de la foi. Rappelons, en passant, combien il est important de ne pas confondre foi et croyance !

La confession de foi



a deuxième remarque généralement émise concerne la confession de foi de l'Église. Au cours des entretiens avec M. Conord, il a été souligné que chacun est lié à cette confession par « contrat » et que, donc, contester cette confession équivaut à rompre son appartenance à l'Église.

S'il en était ainsi, la Réforme aurait-elle encore sa signification ? Si personne ne peut mettre en question la confession de foi d'une Église sans s'exclure de celle-ci, la liberté d'appel de l'Église à l'*Écriture* se trouve, par droit, réduite à rien. L'*Écriture* serait normative, mais seulement dans le cadre de la confession de foi ; celle-ci se trouverait alors, sinon au-dessus de celle-là, tout au moins comme médiation

nécessaire, norme imposée pour toute interprétation, toute compréhension de l'*Écriture*.

Pour moi, je pense au contraire que la confession de foi, loin d'être une norme, est seulement l'expression de la foi commune de l'Église à un moment donné de son histoire. Elle n'a donc pas à être imposée : elle est expression tant que chaque membre de la communauté peut se retrouver en elle.

La confession de foi, en effet, a deux dimensions : l'une par rapport aux membres de la communauté, l'autre par rapport à elle-même. Il serait faux de croire que tous les chrétiens, sans exception, doivent se retrouver en elle. Elle est plutôt la base d'un dialogue dans la foi, une hypothèse de départ plus qu'un point d'arrivée. Le dialogue exprime da-

vantage, et de façon plus vivante, la foi de l'Église, parce qu'il fait sortir les chrétiens de la structure statique de la formulation, et les pousse à rechercher toujours la communion de la foi au-delà de cette structure.

Quant à sa deuxième dimension, la confession de foi est très relative, car elle ne peut jamais prétendre exprimer la vérité de l'*Évangile*, mais seulement rendre compte de l'interprétation que l'Église donne de cette

vérité. Par conséquent, pour ne pas enliser la foi dans la matérialité des mots ou dans le conditionnement idéologique d'une époque, il faut dépasser sans cesse toute confession de foi. Et comment la dépasser sans douter d'elle et sans la mettre en question ? Enlevez aux croyants cette liberté, et l'Église ne sera plus que Romaine ; il ne lui restera de protestant que la tradition, un certain style et sa sociologie.

La parole du pasteur



La troisième remarque, évoquée au cours des mêmes entretiens, concerne les pasteurs : un pasteur, lorsqu'il parle même à titre personnel, lorsqu'il écrit ou intervient à l'occasion de rencontres quelles qu'elles soient, engage l'Église ; tout ce qu'il dit fait partie de la prédication de l'Église.

Voilà une affirmation qui me paraît bien inconsiderée ! De combien de choses discutables, voire même de bêtises, l'Église ne serait-elle pas responsable, si elle devait se charger de tout ce qu'un pasteur peut dire ou écrire au cours de son existence !

Mais même en dehors de cela, je conteste le bien-fondé de cette remarque, pour diverses raisons : la

tâche pastorale ne peut, ne doit pas recouvrir toute la personnalité humaine de l'homme qui en a la charge ; ce serait, en effet, l'anéantissement de cette personnalité : l'homme cesserait d'être homme pour devenir totalement « clérical ». Il est important de distinguer entre personnalité propre et personnalité conférée par la charge pastorale.

Un homme est représentant de l'Église lorsqu'il agit et parle en tant qu'investi de sa fonction ecclésiastique. Il se pose peut-être ici un problème de critères : comment reconnaître qu'un homme agit en représentant de l'Église ou en son nom propre ? Il me semble qu'il n'y a pas là de réelle difficulté, et que chacun est à même de voir quand un pasteur

agit en dehors des attributions propres à son ministère !

Mais je suis porté à contester aussi le fait que le pasteur, lorsqu'il s'exprime et agit dans l'exercice de son ministère, engage l'Église par sa parole et ses actes, et que par conséquent il soit tenu de rester dans les limites de la confession de foi de ladite Église. Cela entraînerait, en effet, à considérer comme « hors de l'Église » toute prédication prophétique propre à mener les croyants d'une formulation de foi à une autre. Le pasteur ne serait plus un ministre de la parole, de l'*Évangile*, mais l'administrateur d'une institution qui l'empêcherait de dépasser la formulation établie par celle-ci. Cela entraînerait aussi la disparition de la personnalité prophétique de chaque croyant, puisque ceux-ci seraient également tenus de s'exprimer uniquement à l'intérieur du cadre des affirmations communes à une Église.

Enfin, dernier point de cette troisième remarque, le scandale qu'engendrerait dans les communautés le fait de contester les croyances communes. C'est vrai, dans une certaine mesure ; mais s'agit-il bien d'un scandale ? Ne serait-ce pas plutôt une crise ressentie de façon violente

et inopinée, à cause d'une contestation ou d'une mise en question ?

De toute façon, où commence le scandale ? N'est-ce pas un scandale aussi, pour ceux qui croient encore que la *Bible* a été dictée par Dieu, d'entendre dire à tout bout de champ qu'en réalité c'est un livre formé de strates successives composées par des hommes ou des courants théologiques différents, et accumulées tout au long de l'histoire ? Pourtant, si scandaleuse soit-elle pour les uns, cette opinion est devenue courante pour les autres.

Devons-nous, pour éviter tout scandale, ne jamais avancer ? Devons-nous admettre qu'il existe un hiatus entre la recherche théologique des spécialistes et la croyance commune de la base des Églises... et ne rien faire pour que cela disparaisse ? Simplement par peur du « scandale » ? N'est-ce pas un scandale plus grand encore qu'une foi qui ne s'inquiète plus, qui ne se pose plus d'interrogations sur elle-même, qui s'appuie sur la sécurité et qui refuse toute contestation par peur de se perdre ? Ne doit-on pas crier aussi au scandale lorsqu'on voit que cette situation provoque une rupture au sein des Églises, et qu'elle éloigne bon nombre de croyants de toute référence à l'*Évangile* ?

Sur le plan personnel



ur le plan personnel, je crois pouvoir dire que ma recherche me semble coïncider parfaitement avec ma tâche de directeur de Centre, et qu'elle reste toujours dans le sillage de penseurs tels que Bultmann, Tillich, Bonhoeffer, Ricœur, Robinson, pour ne citer que les plus connus. Si l'on entend mettre en doute mon appartenance à l'Église, que ce soit d'une façon logique et honnête, en commençant par douter de celle de ces grands maîtres ! Mais, au contraire, l'Église s'appuie sur eux et s'en glorifie.

Au lieu de se scandaliser et de crier à l'anathème, mieux vaudrait renouveler l'expérience faite il y a

quelques années : l'Église avait mis sur pied un colloque théologique où chacun était libre de s'exprimer en toute franchise. L'important de ce colloque avait résidé en ce que chacun avait pu constater qu'il était « hérétique » par rapport à un autre.

Cela nous avait permis de nous comprendre un peu mieux, et de redécouvrir que la foi n'est pas un gâteau que se partagerait une réunion de gens bien-pensants – l'Église – mais un dialogue difficile où chacun est contesté en même temps qu'il conteste, un dépassement toujours à renouveler, une sorte de « passage de la Mer Rouge », l'expression en soi-même de l'enfantement de toute la création.

15 mars 1968